



APPEL A CANDIDATURE

Marseille, le 01 octobre 2024

Objet : Appel à constitution de liste pour les Commissions Nationales d'Educateurs et d'Arbitres

Mesdames et Messieurs les Educateurs
Mesdames et Messieurs les Arbitres,

L'année 2024 est celle des Jeux Olympiques de Paris, mais elle est également celle de la mise en place de la nouvelle gouvernance de la fédération. A cette occasion, l'intégralité du Comité Directeur de la fédération sera renouvelée pour le mandat 2025 -2028.

Conformément aux statuts de la fédération, vous allez élire les Commissions Nationales d'Educateurs et d'Arbitres. L'élection de ces commissions est organisée au scrutin de liste bloquée. Les têtes de liste que seront le Président ou la Présidente ainsi que le Co-Président ou la Co-Présidente de ces commissions, siègeront au Comité Directeur Fédéral avec voix délibérative.

Pour être recevable, les listes doivent comporter 10 noms de titulaires (5 hommes et 5 femmes) auxquelles doivent s'ajouter 2 hommes et 2 femmes en qualité de membres suppléants.

En outre, les candidats doivent être :

- Licenciés auprès de la Fédération,
- Agés de plus de dix-huit ans,
- En possession de leurs droits civiques et politiques.

Le présent courrier vous informe de l'ouverture de l'appel à candidature.

Vous trouverez toutes les informations vous permettant de composer le dossier de candidature d'une liste au collège général sur le site internet de la FFPJP – rubrique élections Fédérales.

Les détails relatifs aux conditions et aux modalités de candidature figurent dans la circulaire fédérale, disponible sur le site internet.

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le **8 novembre 2024** :

- par courrier recommandé avec accusé de réception au siège de la fédération à l'attention de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, 13 rue Trigance 13 002 MARSEILLE

Ou

- par courrier électronique permettant d'accuser réception de l'envoi à elections@petanque.fr

Ou

- remises en main propre contre décharge à la fédération aux jours et heures d'ouverture du siège.



L'envoi devra être accompagné pour chaque candidat ou candidate, des éléments suivants:

- 1 photo d'identité récente ;
- 1 attestation sur l'honneur complétée et signée ; La signature du formulaire par la tête de liste vaut attestation sur l'honneur de celle-ci
- La photocopie de la licence FFPJP 2024,
- 1 extrait de casier judiciaire bulletin numéro 3 de moins 3 mois à la date du dépôt des candidatures.
- 1 formulaire fourni par la FFPJP permettant de recenser les noms et prénoms des candidats présents sur la liste.
- 1 profession de foi de la liste (facultatif) : Présentation exhaustive du programme en 10 pages maximum au format A4.

En plus, devront être fournis, pour les éducateurs, **une copie du diplôme** justifiant d'une qualification DEJEPS ou d'un brevet fédéral FFPJP (hors initiateur) et pour les arbitres une copie du diplôme justifiant d'une qualification d'arbitre FFPJP. Seuls le ou la Présidente et le ou la Co-Président.e doivent avoir au minimum le grade de Brevet Fédéral N°3 pour les éducateurs et le grade National pour les arbitres.

L'ensemble des formulaires de candidatures et des attestations à produire sont disponibles sur notre site internet <https://home.ffpjp.org/>

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter à elections@petanque.fr

Veuillez recevoir, Mesdames et Messieurs les arbitres, Mesdames et Messieurs les éducateurs, mes sentiments sportifs les plus cordiaux.

Michel LE BOT
Président de la FFPJP